

RAPPORT D'ACTIVITÉ

(Exercice 2017-2018)

Le Conseil d'administration, s'est conformé aux orientations définies par l'Assemblée générale, et a fait porter son action et sa réflexion sur différents axes de travail.

Un premier axe de travail a porté sur la refonte de notre site Internet (mise à jour et maîtrise ensuite).

Il a été nécessaire de désigner Emma D. pour piloter l'opération.

Elle a donc procédé, avec le prestataire retenu, à une première approche de cet important chantier à construire.

Après une formation à la méthode et l'exploration des possibilités offertes avec le logiciel, le site Internet a pris forme avec l'apport du savoir-faire du prestataire retenu.

L'objectif d'être prêt à la rentrée n'ayant pas pu être atteint, nous avons décidé de tout faire pour présenter cette nouvelle version du site pour l'A.G.O.

Avec l'aide du prestataire et l'investissement d'Emma, le challenge a pu être tenu et cette présentation a été bien accueillie par les adhérents présents à l'Assemblée.

Emma, depuis ce lancement, assure les mises à jour et veille à ce que les événements de l'E.V.C. soient rapidement insérés (ainsi que les comptes rendus de C.A.).

Cela ne doit pas nous dispenser de faire des propositions d'enrichissement en lui soumettant vos apports. C'est grâce à ces propositions d'enrichissement que nous le ferons vivre et qu'il reflétera nos souhaits et nos envies en faisant partager à d'autres ce qui nous rassemble.

Le deuxième axe de travail portait sur la concrétisation d'une décision de C.A.

Il avait été acté de faire en sorte que chaque choriste se voit attribuer un cours gratuit avec l'Atelier vocal.

Cette démarche, pilotée par Marith et Didier, s'est concrétisée fin 2016.

L'ensemble des choristes ont donc eu la possibilité de se familiariser avec cet Atelier vocal, de voir l'intérêt de ces cours et, ainsi susciter l'envie de progresser en s'inscrivant à cet Atelier pour prolonger cette démarche initiatrice.

Le troisième chantier portant sur la mise au point de notre plaquette de présentation n'a pas pu être réalisé.

La priorité a été donnée à notre grand concert d'octobre avec, en priorité, la confection du dépliant 3 volets permettant d'entamer les démarches de prospection des sponsors et donateurs.

Pour le prochain grand concert, nous veillerons à ce que ce dépliant soit prêt fin février afin d'entamer la prospection plus tôt.

Nous reprendrons la confection de cette plaquette sur l'exercice en cours.

Il faut rappeler qu'elle nous fait défaut lors de certaines manifestations où l'E.V.C. est présent (Forum des associations, concerts, etc.).



Il avait également décidé de relancer la Commission Communication / Concerts mais, pour le moment, nous nous sommes heurtés à la disponibilité des administrateurs désignés pour animer avec efficacité celle-ci.

Parmi les thèmes retenus pour les travaux de cette Commission, il y a notamment la concrétisation de la plaquette, le recrutement, la mise au point et la recherche de lieux de concerts. Cette liste n'est pas exhaustive.

En revanche, la gestion par Marith de l'Atelier vocal s'est,à nouveau, révélée efficace sur cet exercice. Son sérieux et sa rigueur ont permis de maintenir une gestion équilibrée des aspects financiers.

Marith ayant souhaité être remplacée, c'est Francine qui assume provisoirement ou non cette gestion.

Nous avons renouvelé la réunion d'accueil des nouveaux choristes avec la distribution du Livret d'accueil actualisé. Cette réunion est très éclairante pour les choristes présents car elle a permet de répondre à de nombreuses questions.

Le poste du budget « fonds de solidarité », a permis d'agir face aux difficultés que certains choristes peuvent rencontrer ponctuellement ou non lors du paiement des cotisations. L'examen des situations continuera de se faire, dans la plus grande discrétion, entre le trésorier et le président.

Le Conseil d'administration a fixé une date spécifique pour réfléchir à certains sujets de fond, que les séances habituelles ne permettent pas d'aborder de façon approfondie, le temps imparti n'étant pas suffisant.

Elle a été fixée au 24 novembre 2018 matin suivie d'un déjeuner.

Au chapitre des concerts, nous avons vécu de nombreux et riches moments.

a),Le concert du 30 septembre à la Collégiale organisé par l'E.V.C. a été une réussite pour Pleins Sons. Le chœur a eu la satisfaction, à travers ce concert et en association avec 3 autres chœurs, de voir la concrétisation de son travail depuis 9 mois sur le plan musical.

Les spectateurs présents ont été unanimes pour saluer la qualité des prestations.

Un point négatif toutefois avec un nombre de spectateurs insuffisant. Une mobilisation de nos réseaux relationnels et un affichage insuffisants en sont les principales raisons.

Signalons pour Pleins Sons une rentrée positive avec une augmentation sensible du nombre de choristes et, notamment, l'arrivée de 6 choristes en provenance de Saint-Laurent de Neste. Une difficulté est toutefois née du résultat financier négatif.

Le C.A. ayant souhaité lever ce qui constituait pour lui une ambiguïté, une réunion d'explications a été nécessaire pour atténuer les tensions générées par divers échanges antérieurs peu propices à la confiance.

Pendant cette réunion et, sur la demande du C.A., il a été acté le besoin de mettre au point quelques œuvres en commun entre Pleins Sons et Luminance afin de pouvoir tenir un ou plusieurs concerts partagés (Luminance et Pleins Sons avec un programme distinct et les œuvres communes chantées ensemble). Cette décision devra trouver une concrétisation prochainement.



- b) Le concert pédagogique du 14 octobre à l'Auditorium a permis, une nouvelle fois, de satisfaire les spectateurs présents (moins nombreux qu'il y a 2 ans) et de concrétiser de nouveaux contacts.
- c) Le concert Luminance au 22 avril a été formidable tant par le nombre d'entrées (le plein à la Collégiale avec plus de 300 personnes) que par le choix du programme centré sur Vivaldi. Cette fréquentation exceptionnelle est due également à un affichage important et renouvelé (panneaux, commerçants et flyers), une affiche séduisante et percutante et, une innovation avec les panonceaux en bois à divers endroits stratégiques de Saint-Gaudens.

Grande réussite également sur la qualité musicale et la satisfaction des spectateurs venus nous écouter.

Pour terminer, un des points fort de ce concert a été la possibilité d'obtenir l'Orchestre de chambre d'Ariège grâce à un don de 2 000 € de la part de choristes souhaitant garder l'anonymat.

- d) Mentionnons également la présence de Pleins Sons à la « Fête des chorales » qui a interprété plusieurs morceaux en solo ainsi que d'autres avec les autres chœurs dirigés par Christian Pariot. Il a toutefois été constaté un nombre de choristes insuffisant de Pleins Sons, ces absences étant préjudiciables à la bonne efficacité du groupe.
- e) Bien entendu, le constat ne serait pas complet sans parler de l'organisation du grand concert A.C.J. / E.V.C. (que l'Ensemble Vocal donne tous les ans) le 20 octobre 2018. Ce concert ayant lieu sur l'exercice en cours, nous en ferons état avec moins de détails que lors du prochain Rapport d'activités.

Egalement sur l'exercice en cours et, en complément de nos propres concerts, un certain nombre de choristes de l'E.V.C. ont, à travers le Choeur régional créé par A.C.J. Occitanie, donné un concert à Dremil-Lafage avec au programme le Requiem de Schumann.

Un très beau concert avec une fréquentation un peu faible.

Une nouvelle aventure commence pour ce chœur renouvelé, avec un programme de motets et une concrétisation aux Choralies de Vaison la Romaine, un temps fort magique du Mouvement A.C.J. tous les 3 ans réunissant plus de 4 000 choristes.

Le lancement, à l'initiative du Mouvement, du nouveau chœur de femmes dénommé Donabella dirigé par Julie Briend s'est concrétisé et de nombreuses choristes de l'E.V.C. y participent.

Et, enfin, pour compléter le chapitre A.C.J., une initiative du Mouvement de grande ampleur avec le projet « Inter-chœurs » où les choristes de Luminance se sont retrouvés avec d'autres chorales pour constituer un groupe de 130 choristes autour du Stabat Mater de Dvořák.

2 concerts avec piano (Aubazine et Masseube) et notre grand concert avec orchestre à Saint-Gaudens.

Revenons maintenant sur ce grand concert du 20 octobre 2018.

Ce concert, nous le rappelons, a un impact fort sur la vie de l'E.V.C. car il conditionne notre existence sur les deux ans à venir.

La condition *sine qua none* est avant tout de réussir ce pari qui nous engage financièrement si la réussite n'est pas au rendez-vous.



Plusieurs éléments n'étaient pas de nature à nous rassurer :

- a) sur le concert de 2016 il avait été constaté une baisse de fréquentation (340 spectateurs au lieu de 440 sur 2014),
- b) la difficulté de plus en plus grande d'obtenir des subventions (baisse sensible ces dernières années),
- c) difficultés économiques se répercutant sur les sponsors et donateurs habituels,
- d) prestation musicale à la hausse du fait des instrumentistes nécessaires à la bonne tenue de l'œuvre,
- e) la prise en charge des frais d'éclairage de la salle.

Etc.

Sur le volet fréquentation, nous sommes sur des bases identiques au concert de 2016 (328 spectateurs payants + 10 entrées gratuites).

Pour les subventions, nous avons réussi à maintenir le niveau obtenu antérieurement.

Concernant les démarches sponsors (commerçants et entreprises) et donateurs – et comme nous l'avions pressenti - nous avons dû redoubler d'efforts en allant chercher de nouvelles insertions publicitaires car certains de nos soutiens ne renouvelaient pas leur soutien.

Le montant obtenu est très proche de celui de 2016 mais cela n'aurait pu se faire sans une implication accrue des choristes habituels qui donnent beaucoup de leur temps à ces démarches. Heureusement, quelques choristes (en nombre encore insuffisant) sont venus renforcer le groupe des démarcheurs.

Il faut vraiment qu'à l'avenir, tous les choristes se sentent concernés par cette action de recherche de sponsors si nous voulons pouvoir maintenir un niveau de résultat suffisant.

C'est à la portée de tout le monde de contacter ses commerçants, ses prestataires (santé, assurance, bâtiment, etc.) avec lesquels on est en lien.

Ces remarques sont également valables pour la prise en compte de l'affichage chez les commerçants, les panneaux extérieurs, la pose des panonceaux, les flyers, etc.

Autant de tâches qui reposent toujours sur les mêmes et qu'il convient de bien mieux répartir sous peine d'échec.

Au chapitre vente de billets, nous constatons également une implication plus faible sur les billets en prévente à tarif réduit. En 2016, nous avions vendu 150 places à fin août. En 2018, nous n'en étions pas à la moitié. Dans ce domaine également nous pouvons mieux faire.

Concernant le coût de la prestation musicale et, sachant qu'il serait d'un impact supérieur, nous avions anticipé en début d'année en rencontrant l'Adjoint à la Culture et la Directrice pour obtenir un soutien accru de la Mairie de Saint-Gaudens, condition fondamentale pour financer l'orchestre.

Nous avons eu satisfaction sur cet aspect. Un soutien financier supplémentaire (non renouvelable) a été validé ainsi que la proposition de nous aider sous forme de co-réalisation (mention du concert dans le support imprimé de l'année relatant l'ensemble des manifestations, prise en charge de certaines prestations et soutien accru dans certains domaines).

Pour terminer, le fait de ne payer aucun droit Sacem (œuvre dans le domaine public) a permis d'alléger le budget de manière intéressante.



Association régie par la loi de juillet 1901 SIRET N° 40994604300026

Maison des Associations - 51 rue du Pradet, 31800 Saint-Gaudens

Toutefois, et malgré les insuffisances mentionnées précédemment, les choristes mobilisés ont permis de réussir ce difficile challenge et nous enregistrons un résultat proche de celui de 2016. Nous pouvons donc poursuivre l'activité de l'E.V.C. sans inquiétude majeure sur le plan financier d'une part, mais avec le sentiment que nos concerts réussis nous procurent un positionnement positif et une image renforcée dans l'environnement géographique qui est le nôtre, d'autre part.

Pour l'exercice en cours, les axes de travail seront :

- 1° Concrétiser la nouvelle plaquette de présentation de l'E.V.C.
- 2° Améliorer la promotion du site Internet (c'est une action de tous les choristes).
- 3° Monter un groupe de travail sur les aspects communication et organisation de concerts.
- 4° Travailler sur les aspects recrutement.

L'Assemblée générale ordinaire de l'an dernier avait acté le fait de décider du montant des cotisations pour l'exercice futur, à savoir pour cette année, l'exercice 2019-2020.

Pour l'exercice en cours, nous avions maintenu la cotisation au même montant. Le Conseil d'Administration vous propose de positionner la cotisation pour l'E.V.C. à hauteur de 140 € (augmentation de 5 €) et 130 € pour les couples. La surcotisation Luminance resterait inchangée à 80 €.

Je profite de ce moment pour vous informer que le C.A. doit continuer de s'étoffer car nous avons la démission de plusieurs administrateurs.

Accueillir de nouveaux administrateurs en son sein est plus que souhaitable (rajeunir la moyenne d'âge serait une bonne chose), de façon à pouvoir se renouveler et faciliter les futurs changements à certains postes de responsabilité.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois sur l'exercice.

Tous les comptes rendus seront publiés sur le site Internet et, comme d'habitude, à la disposition de chaque choriste sur demande auprès d'un membre du C.A.

Un rappel de certaines décisions prises dans les différentes réunions de C.A., est mentionné ci-après.

Dans sa séance du 12 septembre 2017 :

- Préparation du concert Pleins Sons du 30 septembre : mise au point de l'organisation et point d'étape.
- Désignation d'Emma D. pour la gestion du site Internet.



Dans sa séance du 17 octobre 2017 :

- Analyse des concerts (30 septembre et pédagogique).
- Préparation de l'A.G.O.: montant des cotisations à proposer.
- Conditions financières pour le prêt du piano.

Dans sa séance du 16 janvier 2018 :

- Election du Bureau et du Président Rappel des règles de fonctionnement aux nouveaux administrateurs.
- Echanges sur les tensions constatées depuis quelque temps. Décision d'une réunion d'éclaircissement.
- Rencontre avec la Mairie de Saint-Gaudens (Adjoint à la Culture et Directrice).

Dans sa séance du 19 février 2018 :

- Compte rendu de la rencontre de clarification.
- Préparation du Concert Luminance du 22 avril.
- Décision d'une demi-journée de réflexion en date du 24 novembre.

Dans sa séance du 3 avril 2018 :

- Point d'étape pour le Concert Luminance.
- Préparation du grand Concert A.C.J. / E.V.C. (dépliant, démarchage, logistique, etc.).
- Le concert Pleins Sons à venir (Fête des chorales le 24 juin).
- Les nouveaux programmes A.C.J. (Chœur régional et Inter-chœurs).
- Point sur l'Atelier vocal.

Dans sa séance du 22 mai 2018 :

- Analyse du concert Luminance.
- Point d'étape pour le grand concert du 20 octobre.
- Pleins Sons : concerts à Roques-s.-Garonne et Fête des chorales.
- Précisions sur les programmes Chœur régional et Inter-chœurs.
- Décision d'innover pour le Repas de fin d'année (prix du repas versé à l'E.V.C.).

Voilà les grands thèmes traités et les principales décisions prises au sein du C.A.

* *

Passons maintenant les aspects financiers.

Votre C.A. s'est attaché à appliquer les objectifs fixés dans les conditions financières prévues.



Vos administrateurs ont été attentifs au respect des orientations fixées mais aussi du budget prévisionnel sur cet exercice.

Nous devons être attentifs aux améliorations à apporter à notre fonctionnement.

Etre rigoureux dans notre approche des solutions. Agir avec détermination et dans le respect des orientations définies.

La rigueur et la vigilance sont impératives car, sur chaque exercice, nous avons un déficit structurel récurrent.

Essayer de toujours garder intact notre souci d'innovation en recherchant comment améliorer encore notre image afin d'accroître la fidélité de ceux qui nous suivent.

Sachons nous renouveler pour surprendre notre public tout en préservant les valeur qui nous rassemblent et nous mobilisent.

Faisons en sorte de mieux vendre nos vecteurs de communication comme le site Internet. C'est une vitrine qui nous représente car elle véhicule notre image et la vie de notre association.

Les informations seront régulièrement mises à jour et permettront de montrer la vie de l'E.V.C. avec toute sa richesse : son histoire, sa dynamique, son organisation et les événements ou manifestations à vocation musicale qu'elle pilote.

Parlons de ce site à nos amis, à nos contacts. C'est cette chaîne de relations qui permettra de mieux diffuser nos informations essentielles.

C'est, de plus, un des vecteurs les plus porteurs en matière de recrutement.

En attendant notre nouvelle plaquette, c'est notre meilleur outil vis-à-vis du public, alors soyons actifs pour le faire connaître.

Avant de laisser place à nos chefs de chœurs pour le bilan de l'exercice écoulé et évoquer ensuite avec eux les perspectives à court et moyen terme sur le plan musical, je cède la parole à Jacques A., notre trésorier, pour les résultats financiers.